

Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture

Le président de l'AMNA diffuse son rapport; il propose de nouvelles approches de négociation

L'ambassadeur de la Suisse auprès de l'OMC et président du groupe de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA), M. Luzius Wasescha, qui doit prendre sa retraite à la fin de ce mois, a présenté son dernier rapport aux membres le 18 juillet; il a laissé entendre que depuis 2008, il avait constaté que les membres manifestaient peu d'enthousiasme pour suivre un programme de réforme, soit parce qu'ils croyaient tout simplement que les problèmes se régleraient d'eux-mêmes sur le marché, soit parce que les forces hostiles à tout changement étaient tout simplement trop puissantes pour que les réformes se produisent.

M. Wasescha a expliqué que depuis qu'il a pris les rênes du groupe de négociation sur l'AMNA en 2008, on a tenté à plusieurs reprises de sortir les négociations sur les tarifs de l'impasse, mais sans succès. Dans son dernier rapport, il s'efforce d'examiner quels secteurs des pourparlers sur les produits industriels conviendraient pour une « récolte hâtive ». Le haut fonctionnaire suisse, qui est sur son départ, a également proposé plusieurs approches de négociation différentes que l'on pourrait emprunter pour faire avancer les négociations qui stagnent, puisqu'il est manifeste que, pour quelques membres, la mouture actuelle du projet de modalités n'est pas acceptable comme base pour faire progresser les négociations.

M. Wasescha a proposé à son remplaçant, qui doit être nommé sous peu, quelques idées sur la façon de faire avancer les choses tout en demandant aux membres de combler les fossés qui les séparent.

Dans le secteur des négociations tarifaires de l'AMNA, qu'il a décrit comme étant léthargique pendant la majeure partie de sa présidence, il a laissé entendre que les membres pourraient fusionner les trois principaux éléments des pourparlers, en l'occurrence ajuster le « niveau d'ambition » pour les réductions tarifaires avec la « flexibilité » et la « période de mise en œuvre ». Ceci, a-t-il affirmé, procurerait une « soupape de sécurité » – très semblable à l'accord de sauvegarde – afin que les membres puissent être plus réceptifs aux réductions des tarifs consolidés. Une approche pragmatique pourrait consister à passer à une négociation traditionnelle de demande et d'offre de durée limitée, d'ajouter le président.

Pour ce qui est des barrières non tarifaires (BNT), M. Wasescha est convaincu qu'il y a une abondance de « résultats à portée de main » (Mécanisme horizontal pour régler les différends en matière de BNT, étiquetage des textiles, transparence des règlements et normes techniques, produits remanufacturés et l'idée de favoriser davantage l'utilisation de normes internationales) qui pourraient être récoltés si les membres sont disposés à examiner les avantages éventuels et à ne pas faire une fixation sur les risques. Dans certaines situations, le projet de modalités de l'AMNA fait montre d'une grande flexibilité, d'écrire le président.

M. Wasescha a rappelé aux membres que le « mécanisme traditionnel » utilisé pendant les années du GATT ne fonctionne que si les gouvernements se sont engagés à suivre un processus de réforme économique. « Cet état d'esprit existait jusqu'en 2006, mais cette voie semble être bloquée à ce stade », a-t-il ajouté.

La Chine et l'AMP

Le 18 juillet, la Chine a annoncé qu'elle présentera, d'ici la fin de l'année, une nouvelle offre révisée qui prendra en compte les suggestions avancées par les membres parties à l'AMP afin d'améliorer l'offre qu'elle avait faite précédemment pour adhérer à l'Accord sur les marchés publics (AMP).

En novembre 2011, la Chine a présenté sa deuxième offre révisée dans laquelle, pour la première fois, elle incluait les entités gouvernementales infracentrales dans un certain nombre de ses régions les plus avancées économiquement. Cependant, les pays parties à l'AMP continuent de soutenir que l'offre ne répond pas encore à leurs attentes.

Le 18 juillet, les États-Unis, la Suisse, l'Union européenne, la Norvège, le Japon, Singapour, la Corée et Hong Kong ont demandé à la Chine d'apporter des améliorations importantes à son offre révisée. Ils souhaitent plus particulièrement qu'elle revoie à la baisse les seuils qui déclencheraient le besoin de soumettre à la concurrence internationale ses projets de marchés publics, qu'elle inclue davantage d'entités, les entreprises d'État et les services publics, qu'elle réduise les exemptions et harmonise sa législation avec les exigences de l'AMP, et qu'elle utilise une langue claire qui ne laisse pas de place à des malentendus. Le Japon et l'UE ont particulièrement insisté sur la nécessité que la Chine adopte en contrepartie une couverture des marchés publics équivalente aux leurs.

Le président sortant, le diplomate suisse Nicholas Niggli, a déclaré avec insistance qu'après les cinq années que dure le processus d'accession de la Chine à l'AMP, il reste une « certaine distance à parcourir avant que les esprits se rencontrent » et que « les positions sont encore fort éloignées les unes des autres », bien que le processus aille dans la bonne direction.

L'AMP est un accord plurilatéral comptant 42 membres (y compris l'UE et ses 27 États). Le Comité a invité la Malaisie à devenir son 23^e observateur. Sur les 23 observateurs, 9 sont en train de négocier leur adhésion à part entière et 14 autres doivent encore commencer les négociations. Le représentant canadien, Bruce Christie, a été élu le prochain président de l'AMP.

Prochains événements

- XIV^e cycle du PTP, 6-15 septembre 2012, décembre 2012 (à confirmer)
- Groupe de négociation sur la facilitation des échanges, 8-12 octobre 2012
- Conseil général de l'OMC, 25-26 juillet, 3-4 octobre, 19-20 décembre 2012
- Sommet des dirigeants de l'APEC, 2-9 septembre 2012, Vladivostok
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 20-21 septembre, 14-15 novembre 2012
- Forum public de l'OMC, 24-26 septembre 2012

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.]

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter :
www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.cbhema.com.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254